Métropole et colonies : cours d’histoire première à télécharger en PDF

Cours d’histoire – Première

Ce cours d’histoire de première sur « Métropole et colonies » fait partie du thème « La Troisième République avant 1914 ». Tu y trouves d’abord la leçon complète, avec ses documents, ses cartes et ses définitions, puis l’essentiel à retenir. Ensuite, entraîne-toi avec les exercices du chapitre, teste-toi avec le QCM et prépare l’évaluation avec le contrôle.

Problématique : Comment la Troisième République, qui proclame la liberté et l'égalité, justifie-t-elle la domination coloniale, et quelles réactions suscite-t-elle chez les colonisés comme dans la métropole ?

Le 5 juillet 1830, Alger capitule devant les troupes du roi Charles X. Un siècle plus tard, en mai 1931, la République ouvre à Paris, dans le bois de Vincennes, une grande Exposition coloniale internationale. Elle montre à des millions de visiteurs « le tour du monde en un jour ». Entre ces deux dates, la France est devenue la deuxième puissance coloniale du monde, derrière la Grande-Bretagne.

Elle gouverne des peuples auxquels elle n'accorde pas les droits qu'elle proclame chez elle. Ce chapitre étudie la place des colonies dans la Troisième République avant 1914. Pourquoi les républicains se sont-ils lancés dans la conquête ? Comment ont-ils gouverné les territoires conquis ? Comment les colonisés ont-ils résisté, et comment la métropole a-t-elle regardé son empire ?

Problématique : comment la Troisième République, qui proclame la liberté et l'égalité, justifie-t-elle la domination coloniale, et quelles réactions suscite-t-elle chez les colonisés comme dans la métropole ?

1. Une expansion rapide : de l'Algérie à l'empire (1830-1914)

L'Algérie, laboratoire de la colonisation

La conquête de l'Algérie commence sous la Restauration, par un coup de force destiné en partie à restaurer le prestige de Charles X : la prise d'Alger, le 5 juillet 1830. Il faut ensuite dix-sept ans pour soumettre l'intérieur du pays. Un chef religieux et militaire, l'émir **Abd el-Kader**, dirige la résistance. Les tribus de l'ouest l'ont proclamé émir en 1832. Il organise un véritable État, avec une armée, des impôts et une administration.

Il signe avec la France le traité de la Tafna (1837), que les deux camps rompent. Contre lui, le général Bugeaud mène une guerre de terre brûlée : razzias, destruction des récoltes, enfumades de populations réfugiées dans des grottes. Abd el-Kader se rend le 23 décembre 1847. Interné en France, à Amboise, il est libéré par Napoléon III. Ensuite, il s'installe à Damas, où il sauve des milliers de chrétiens menacés lors des massacres de 1860.

La Deuxième République proclame en 1848 que l'Algérie est « territoire français » et la divise

en trois départements (Alger, Oran, Constantine). Les colons, venus de France mais aussi d'Espagne, d'Italie et de Malte, reçoivent des terres confisquées aux tribus. Le décret Crémieux du 24 octobre 1870 accorde la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. Les musulmans, eux, restent des « sujets ». En 1871, l'armée écrase l'insurrection de Kabylie, conduite par Mohammed el-Mokrani. Cette défaite sert de prétexte à de nouvelles confiscations de terres.

> **Définition : colonisation**
>
> Prise de contrôle politique, économique et militaire d'un territoire étranger par une puissance. Celle-ci y installe souvent des colons et y impose son administration et ses lois. La colonie est le territoire ainsi dominé ; la métropole est la puissance qui domine.

Les républicains et la « politique coloniale » (1880-1898)

Après la défaite de 1870, une partie de l'opinion pense que la France doit se consacrer à reprendre l'Alsace-Lorraine. Les républicains « opportunistes » qui gouvernent à partir de 1879 estiment au contraire que la France doit retrouver son rang par l'expansion outre-mer. C'est le cas d'abord de **Jules Ferry**, président du Conseil en 1880-1881 puis en 1883-1885. Un « parti colonial » les soutient. Ce groupe de pression réunit des députés, des géographes, des armateurs et des hommes d'affaires.

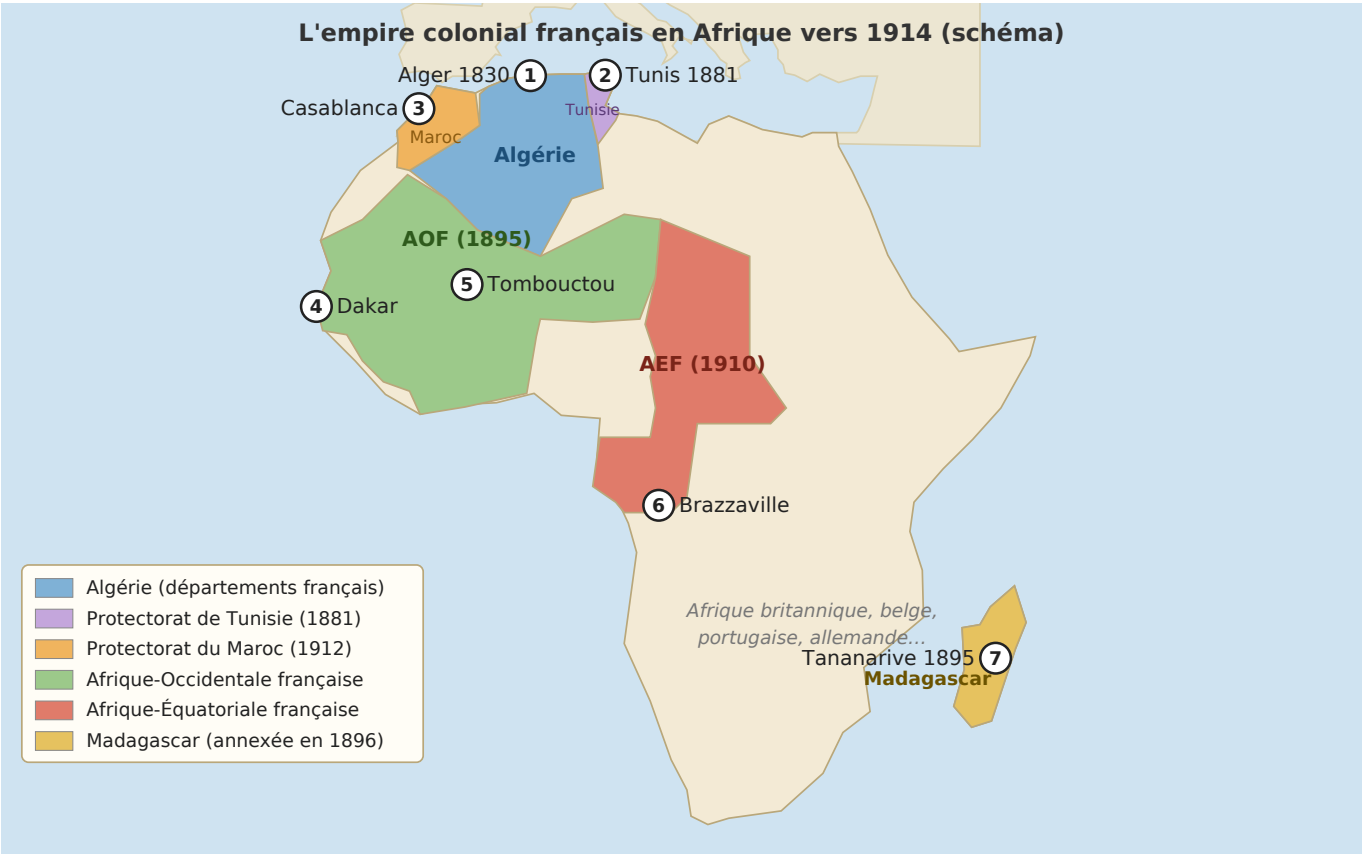
Les étapes de la conquête

Les étapes sont rapides. La Tunisie devient un protectorat en 1881, par le traité du Bardo, signé le 12 mai. En Afrique centrale, l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza fait signer en 1880 un traité de protection avec le roi Makoko. Il pose ainsi les bases du Congo français. En Asie, la France impose son protectorat sur l'Annam et le Tonkin (traités de 1883-1884) après une guerre contre la Chine.

Les cinq territoires (Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, puis le Laos en 1893) forment en 1887 l'Union indochinoise. La conférence de Berlin (novembre 1884 - février 1885) fixe les règles du partage de l'Afrique entre puissances européennes. La règle la plus connue veut que l'occupation soit « effective » pour être reconnue. Elle déclenche une véritable course au territoire.

La conquête s'accélère (années 1890)

Dans les années 1890, la conquête s'accélère. La France vainc le Dahomey de Béhanzin en 1892-1894. À Madagascar, l'expédition de 1895 s'empare de Tananarive, et la France annexe l'île en 1896. Le général Gallieni, nommé gouverneur, organise la « pacification » par la méthode dite de la « tache d'huile ». En Afrique de l'Ouest, la colonne du capitaine Gouraud capture le grand résistant **Samory Touré** le 29 septembre 1898. Il avait bâti un empire dans le haut Niger. La France crée l'Afrique-Occidentale française (AOF) en 1895 et l'Afrique-Équatoriale française (AEF) en 1910.



Croquis de l'Afrique française vers 1914 : les limites sont schématiques. Le croquis ne représente pas l'Indochine, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie ni les Antilles.

- **5 juillet 1830** prise d'Alger par l'armée française
- **23 décembre 1847** reddition d'Abd el-Kader
- **24 octobre 1870** décret Crémieux : les juifs d'Algérie deviennent citoyens
- **12 mai 1881** traité du Bardo : protectorat sur la Tunisie
- **28-31 juillet 1885** débat Ferry - Clemenceau à la Chambre
- **1895-1896** création de l'AOF ; conquête et annexion de Madagascar
- **29 septembre 1898** capture de Samory Touré
- **30 mars 1912** traité de Fès : protectorat sur le Maroc
- **6 mai 1931** ouverture de l'Exposition coloniale internationale de Paris

Rivalités européennes et dernières conquêtes

L'expansion française se heurte à celle de la Grande-Bretagne. En 1898, la mission du commandant Marchand, partie du Congo, atteint Fachoda, sur le Nil ; elle y rencontre l'armée britannique de Kitchener et la France, isolée, doit reculer. Cette crise oppose le rêve français d'un axe ouest-est (Dakar-Djibouti) au rêve britannique d'un axe nord-sud (Le Cap-Le Caire). Un accord de 1899 la règle. Elle prépare le rapprochement des deux pays, qui conduira à l'Entente cordiale de 1904. Le Maroc est la dernière grande conquête. Après deux crises avec l'Allemagne (1905 et 1911), il devient un protectorat français par le traité de Fès du 30 mars 1912. Le général Lyautey en est le premier résident général.

En 1914, l'empire colonial français est le deuxième du monde par son étendue. Il comprend l'Algérie, divisée en départements, et des protectorats (Tunisie, Maroc, Annam, Tonkin, Cambodge). Il compte aussi de grandes fédérations (AOF, AEF, Indochine), Madagascar et des possessions plus anciennes (Antilles, Guyane, Réunion, comptoirs indiens, Nouvelle-Calédonie, Polynésie).

Définition : protectorat

Régime dans lequel un État conserve en théorie ses institutions et son souverain. Il confie toutefois à une puissance étrangère (le « protecteur ») sa diplomatie, sa défense et le contrôle réel de son administration. La Tunisie (1881) et le Maroc (1912) en sont des exemples.

2. Pourquoi coloniser ? Les débats de 1885

Les arguments de Jules Ferry

Le 28 juillet 1885, à la Chambre des députés, Jules Ferry défend la politique coloniale alors que le gouvernement demande des crédits pour Madagascar. Il présente trois arguments, que résume bien la tradition scolaire. Le premier est économique, le deuxième humanitaire et civilisateur, le troisième politique et patriotique. Les débouchés d'abord : la crise économique dure depuis 1873, et l'Allemagne et les États-Unis pratiquent le protectionnisme. L'industrie française aurait donc besoin de marchés nouveaux. Ensuite le « devoir de civiliser » : les « races supérieures » auraient un droit, donc un devoir, à l'égard des « races inférieures ». Enfin, la grandeur : sans bases navales ni territoires, la France deviendrait, selon lui, une puissance de second rang.

Document 1 – Jules Ferry justifie l'expansion coloniale (1885)

> Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures...
>
> [...] Si l'honorable M. Maigne a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? Ils ne vous appellent pas !

*Les interruptions des députés (« Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme ! ») ont été supprimées de l'extrait.

Jules Ferry, discours à la Chambre des députés, 28 juillet 1885 (texte du Journal officiel mis en ligne par l'Assemblée nationale, Grands moments d'éloquence).

Ce texte exprime une idée très répandue au XIXe siècle : les peuples seraient classés en races hiérarchisées, certaines ayant mission de guider les autres. La science rejette aujourd'hui cette idée, mais elle fonde la « mission civilisatrice » invoquée par les républicains. Elle sert aussi à réconcilier la colonisation avec l'universalisme de 1789. Si les colonisés sont encore des « enfants de l'humanité », la République leur devrait l'école, la médecine et le progrès.

Définition : mission civilisatrice

> Justification de la colonisation selon laquelle les Européens auraient le devoir d'apporter leur civilisation aux peuples jugés moins avancés. Cette civilisation comprend l'école, la médecine, le droit et les techniques. L'expression masque les intérêts économiques et stratégiques et la domination imposée par la force.

Les adversaires de la colonisation

Les critiques viennent de deux côtés. À droite, les nationalistes reprochent à Ferry de disperser les forces de la France alors que l'Alsace-Lorraine reste allemande. Le patriote Paul Déroulède, par exemple, dénonce un détournement de la revanche. À gauche, les radicaux de Clemenceau et d'autres, comme Camille Pelletan, dénoncent les dépenses et la violence. Ils affirment que la République ne peut imposer par la force une civilisation qu'on ne lui demande pas. L'expédition du Tonkin tourne mal. La défaite de Lang Son, fin mars 1885, provoque la chute de Ferry le 30 mars, sous les cris de « Ferry-Tonkin ». Dès l'été, pourtant, la majorité vote les crédits pour Madagascar.

Document 2 – Clemenceau répond à Ferry (31 juillet 1885)

> Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent, ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà en propres termes la thèse de M. Ferry, et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ? races inférieures, c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand.

*guerroyer : faire la guerre.

*j'en rabats : je suis moins sûr de moi sur ce point.

Georges Clemenceau, discours à la Chambre des députés, 31 juillet 1885 (réponse à Jules Ferry, texte mis en ligne par l'Assemblée nationale).

Clemenceau ne condamne pas toute entreprise outre-mer. Il refuse en revanche l'idée d'une hiérarchie des « races » et la justification d'une conquête par un prétendu droit du plus civilisé. Son argument le plus fort retourne la raison contre Ferry. Au nom de quoi les Français peuvent-ils tenir un tel discours, eux qui ont subi en 1870 le mépris d'une science allemande affirmant leur infériorité ? Au fil des années, ce débat s'efface. Même les anciens adversaires de la politique coloniale se rallient à un empire devenu une réalité. Mais le texte de Clemenceau montre que, dès 1885, des voix s'élèvent dans la République pour contester la colonisation.

3. Gouverner et exploiter les colonies

Des statuts différents, une inégalité de droits

L'empire colonial n'a pas de statut unique. L'Algérie comprend des départements, mais seuls les Européens et les juifs naturalisés (1870) y sont citoyens. Ailleurs, un gouverneur nommé à Paris administre les territoires, avec l'aide d'administrateurs. Dans les protectorats, le souverain local garde son titre, mais la réalité du pouvoir appartient au résident général français. Dans toutes les colonies, la grande majorité des habitants sont des « sujets » et non des citoyens. Ils n'ont ni droit de vote, ni représentation, et restent soumis à un statut particulier.

Ce statut inégal s'appuie sur le **code de l'indigénat**, appliqué en Algérie à partir de 1881, puis étendu à la plupart des colonies. Ce code permet à l'administration de punir sans procès, par des amendes ou quelques jours de prison, de nombreuses « infractions » propres aux seuls indigènes. Il s'agit par exemple du manque de respect envers un fonctionnaire, du retard dans le paiement de l'impôt ou de la circulation sans autorisation. S'y ajoutent les prestations, c'est-à-dire des journées de travail obligatoire, souvent employées à construire des routes.

> **Définition : indigénat**
>
> Régime juridique d'exception appliqué aux sujets coloniaux. Il permet à l'administration de les punir sans jugement. Il leur impose aussi des obligations (impôt de capitation, travail forcé, déplacements contrôlés) que les citoyens français ne connaissent pas.

La mise en valeur : promesse et réalité

Les administrateurs affirment « mettre en valeur » les colonies. Ils construisent des routes, des ports, des chemins de fer, ouvrent des écoles et des dispensaires, et introduisent des cultures d'exportation (arachide, cacao, caoutchouc, coton). Les chemins de fer du Sénégal ou de l'Afrique centrale sont réels et profitent à l'économie. Mais ils reposent sur le travail forcé et l'impôt, et leur coût humain est très lourd. Le journaliste Albert Londres, envoyé en Afrique noire en 1928, raconte en 1929 dans *Terre d'ébène* ce qu'il a vu. Il provoque ainsi un scandale en métropole. André Gide, dans son *Voyage au Congo* (1927), avait déjà dénoncé les abus des compagnies concessionnaires.

Document 3 – Albert Londres dénonce « la plaie » (1929)

> Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie. En Afrique noire Française il existe une plaie. Cette plaie, donnons-lui son nom, c'est : l'indifférence devant les problèmes à résoudre. Et cela conduit à des catastrophes. À qui la faute ? La faute en est moins à la colonie qu'à la métropole.
>
> […] Ce n'est pas les hommes que je dénonce, mais la méthode. Nous travaillons dans un tunnel. Ni argent, ni plan général, ni idée claire. Nous faisons de la civilisation à tâtons.

*métropole : la France européenne, par opposition aux colonies.

Albert Londres, Terre d'ébène, prologue, Albin Michel, 1929.

Londres ne condamne pas l'idée coloniale, mais « la méthode ». Il décrit une administration sans moyens ni plan, qui exige beaucoup des populations. L'école coloniale reste très limitée. Seule une petite minorité d'enfants va en classe, souvent pour devenir auxiliaire de l'administration. Cette politique inspire en Afrique et en Asie deux orientations qui s'opposent. L'**assimilation** fait espérer aux élites colonisées l'égalité avec les Français. L'**association** respecte les chefs et les coutumes locaux pour mieux les contrôler. Dans les faits, l'inégalité l'emporte presque partout.

4. Résister à la conquête

Abd el-Kader et Samory : deux résistances organisées

Les colonisés ne sont ni passifs ni inertes. Les révoltes sont nombreuses. Il y en a en Algérie (Abd el-Kader, 1832-1847, révolte de Kabylie en 1871) et en Afrique de l'Ouest (Samory, El Hadj Omar). On en trouve aussi au Dahomey (Béhanzin), à Madagascar (révolte des Menalamba contre l'occupation française en 1895-1896), au Tonkin et en Annam (mouvements de résistance lettrés). Abd el-Kader et Samory sont des chefs d'État autant que des chefs de guerre. L'un et l'autre combinent, selon les moments, le combat, la négociation avec la France et l'organisation de leur territoire.

Samory Touré, chef de guerre et almamy

Samory Touré naît vers 1830 dans une famille de commerçants malinkés. Il devient chef de guerre, puis fonde dans le haut Niger un empire (le Wassoulou) qu'il dirige comme almamy, chef de la communauté musulmane. Il achète des fusils à répétition, produit sur place de la poudre, fait réparer les armes et développe un commerce actif. Pendant seize ans, de 1882 à 1898, il résiste aux colonnes françaises. Il recule vers l'est, pratique la terre brûlée et utilise parfois les captifs comme monnaie d'échange. Les Français le prennent le 29 septembre 1898 et l'exilent au Gabon, où il meurt en 1900.

Samory Touré (debout, au centre) après sa capture par la colonne du capitaine Gouraud, 29 septembre 1898, photographie sur plaque de verre.

Les officiers français ont pris cette photographie le jour de sa capture, à l'occasion de la fin de la campagne. Elle montre un vaincu debout, entouré de ses hommes et de bagages. Elle témoigne de l'importance de l'événement pour l'armée coloniale, qui a mis près de vingt ans à contrôler le haut Niger.

> **Définition : résistance**
>
> Ensemble des actions par lesquelles les populations colonisées s'opposent à la conquête ou à la domination coloniale. Il peut s'agir de guerre, de révolte, de négociation, de grève, de fuite, de refus de l'impôt ou de défense des coutumes.

5. La métropole et son empire : propagande et contestation

Faire aimer l'empire

Après 1900, la République cherche à populariser son empire. L'école enseigne la géographie

coloniale, les cartes murales colorent en rose les possessions françaises, et les livres pour enfants racontent les exploits des explorateurs et des soldats. Les **expositions** jouent un rôle central. Paris (1889, 1900) et Marseille (1906, 1922) montrent des « villages indigènes », des pavillons et des produits exotiques. Ces expositions mêlent la fierté nationale, la curiosité et la propagande. Elles reflètent aussi un regard raciste, qui expose des êtres humains comme des curiosités.

La plus grande est l'**Exposition coloniale internationale de Paris**, ouverte le 6 mai 1931 au bois de Vincennes, sous la direction du maréchal Lyautey. Le Palais de la Porte Dorée, bâti pour l'occasion avec ses bas-reliefs, devient ensuite le musée des Colonies. Il abrite aujourd'hui le musée de l'Histoire de l'immigration. L'Exposition accueille un public très nombreux. Cela montre le succès de la « culture coloniale » dans la société française de l'entre-deux-guerres.



Affiche de l'Exposition coloniale internationale de Paris, 1931 (signée Desmeures, éditeur Robert Lang), lithographie en couleurs. Quatre visages représentent les peuples de l'empire : « Le tour du monde en un jour ».

L'affiche juxtapose quatre visages stylisés (un homme enturbanné, une femme au visage ocre, un Africain, un jeune Indochinois sous son chapeau conique). Derrière eux se profilent des architectures de l'empire et le drapeau tricolore. Le slogan « Le tour du monde en un jour » résume le projet : présenter l'empire comme un spectacle accessible, harmonieux, au service de la France. L'affiche montre les colonisés comme des figures décoratives et muettes, jamais comme des acteurs.

Les voix critiques

Dès 1931, des opposants contestent l'Exposition. Les surréalistes, avec des écrivains comme Louis Aragon et André Breton, distribuent un tract intitulé « Ne visitez pas l'Exposition coloniale ». Le Parti communiste, la CGTU et la Ligue contre l'impérialisme organisent une contre-exposition, « La Vérité sur les colonies ». Ces initiatives restent minoritaires, car l'opinion accepte alors largement l'empire. Les premiers grands mouvements nationalistes (en Indochine, au Maghreb) ne s'affirmeront qu'après la Première Guerre mondiale. Pendant cette guerre, les colonies fournissent des centaines de milliers de soldats et de travailleurs.

À retenir

- De la prise d'Alger (1830) au protectorat marocain (1912), la France se construit un empire colonial. C'est le deuxième du monde en 1914.
- Jules Ferry justifie la politique coloniale par des arguments économiques, civilisateurs et politiques. Clemenceau, en 1885, conteste l'idée de « races supérieures » et le droit de conquête.
- Les colonisés sont des sujets que l'on soumet à l'indigénat, au travail forcé et à l'impôt. Seuls les colons et quelques élites accèdent à la citoyenneté.
- Abd el-Kader (1832-1847) et Samory (1882-1898) conduisent de longues résistances. D'autres révoltes éclatent à Madagascar, au Dahomey, en Kabylie, au Tonkin.
- La République fait aimer son empire par l'école, la presse et les expositions, dont celle de 1931. Les critiques restent minoritaires avant la Première Guerre mondiale.